



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Organisateurs de mariages - saison 2021 - protocole sanitaire

Question écrite n° 37410

Texte de la question

M. Richard Ramos interroge M. le ministre de l'économie, des finances et de la relance sur le secteur de l'évènementiel et en particulier les professionnels organisant les mariages. Pour cette année 2021, les mariages commencent déjà à être reportés, entraînant des conflits entre les organisateurs et les prestataires, notamment du fait du remboursement des acomptes. La saison des mariages débute donc dans un contexte tendu et sans indications d'un cadre sanitaire clair de la part du Gouvernement. Ainsi, M. le député demande à M. le ministre de l'économie, des finances et de la relance quel protocole sanitaire est envisagé pour cette nouvelle saison. Les professionnels du secteur sont prêts à s'adapter face à cette crise, à appliquer des protocoles garantissant la sécurité des convives et à demander le résultat de tests négatifs si besoin. Ils ont eu connaissance des concerts tests à venir à Paris et à Lyon dans les prochaines semaines : ils demandent donc que soient réalisés des mariages tests afin de mettre en application le protocole sanitaire qu'ils ont élaboré. Les professionnels du secteur des mariages ont besoin du soutien du Gouvernement dans cette crise sanitaire et espèrent qu'ils ne seront pas oubliés. Il souhaite connaître son avis sur le sujet.

Texte de la réponse

La sécurité des clients et des salariés pendant la crise de la Covid-19 est la priorité absolue du Gouvernement et des acteurs du mariage. C'est pourquoi le Gouvernement a élaboré un protocole permettant une reprise des célébrations compatible avec la protection sanitaire de la population. Ce protocole est disponible sur le site du ministère de l'économie, des finances et de la relance.

Données clés

Auteur : [M. Richard Ramos](#)

Circonscription : Loiret (6^e circonscription) - Mouvement Démocrate (MoDem) et Démocrates apparentés

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 37410

Rubrique : Emploi et activité

Ministère interrogé : [Économie, finances et relance](#)

Ministère attributaire : [Économie, finances et relance](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [23 mars 2021](#), page 2472

Réponse publiée au JO le : [28 décembre 2021](#), page 9186